



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PRÉFET DE LA RÉGION LIMOUSIN

Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
du Limousin

Limoges, le

11 JUIN 2013

Service Valorisation, Evaluation des Ressources  
et du Patrimoine Naturels

Unité paysages, énergies renouvelables,  
espèces et espaces naturels

(voir liste destinataires)

Nos réf. : VB/MB - 13-1074

Vos réf. :

Affaire suivie par : **Véronique Bathélémy**  
veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr  
Tél. 05 55 12 96 19 – Fax : 05 55 12 96 66

**Objet : Séminaire sur les plans régionaux d'actions en Limousin  
20 juin 2013 à Limoges**

**PJ : présentations, rendu des ateliers**

### Compte-rendu du séminaire

Le second séminaire sur les Plans Nationaux d'Actions (PNA) en faveur des espèces menacées d'extinction déclinés en Limousin s'est déroulé le 20 juin 2013, au Safran, à Limoges. Cette journée a permis de réunir le comité de pilotage des 11 plans d'actions mis en œuvre dans la région.

La formule qui consiste à réunir en une seule réunion l'ensemble des acteurs concernés par ces plans, inaugurée en 2012, avait donné satisfaction aux participants en raison du gain de temps et de moyens par rapport à la mise en place de 11 comités de pilotage différents. Elle permet également des échanges élargis entre les acteurs.

La DREAL a souhaité, cette année, une plus grande participation du comité de pilotage, grâce à des ateliers de réflexion sur le thème de l'« apport des outils Natura 2000 dans la préservation des espèces bénéficiant d'un PNA ». Les politiques PNA et Natura 2000 portées par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie ont un même objectif de préservation de la biodiversité dans un cadre de Développement durable, de concertations entre les acteurs concernés et de mise en œuvre de mesures basées sur le volontariat.

Horaires d'ouverture : 8h30-12h30 / 13h30-17h00

Tél. : 33 (0) 5 55 12 90 00 – fax : 33 (0) 5 55 34 66 45

CS 53218 – 22, rue des Pénitents Blancs

87032 Limoges cedex 1

La DREAL a rappelé également que les PNA constituent des outils techniques et méthodologiques pour la rédaction des DOCOB et la mise en œuvre d'actions de gestion au sein des sites Natura 2000. Les animateurs de Plans Régionaux d'Actions (PRA) sont susceptibles de former et conseiller les animateurs Natura 2000. Le travail de ces derniers peut aussi contribuer à améliorer les connaissances sur ces espèces. Une plus grande synergie dans le travail des différents animateurs est attendue afin de mettre en cohérence ces politiques publiques portées par le ministère en charge de l'écologie.

**Raphaëlle ITRAC-BRUNEAU et Rachel KUHN**, animatrices nationales des PNA Odonates - Maculinea et Loutre, ont été remerciées pour leur participation à cette journée.

La première partie de la journée a été consacrée à la présentation des bilans des actions réalisées en 2012 par les opérateurs des différents PRA et aux propositions d'actions pour l'année en cours.

### **Présentation des plans régionaux d'actions en Limousin (Véronique BARTHELEMY- DREAL Limousin)**

Un rappel sur les 11 plans d'actions régionaux déclinés en Limousin a été présenté par Véronique BARTHELEMY. 10 plans nationaux sont actuellement déclinés en région Limousin. Un plan régional a également été mis en place sur les Isoètes. Les crédits alloués par la DREAL Limousin pour l'animation de chaque plan sont de plus en plus réduits. Les animateurs doivent rechercher d'autres types de financements pour pouvoir mettre en œuvre les actions. Faute de crédits suffisants, le plan en faveur de la Chevêche n'a pas été reconduit en 2013.

En lien avec les ateliers prévus au cours de cette journée, certaines actions des PNA ont été relevées afin de montrer des exemples d'intégration des actions PNA dans la politique Natura 2000.

### **Actualités du PNA odonates (Raphaëlle ITRAC-BRUNEAU, OPIE)**

Raphaëlle ITRAC-BRUNEAU a présenté les actualités sur les actions nationales mises en œuvre dans le cadre du PNA Odonates qu'elle anime au sein de l'Office Pour les Insectes et leur Environnement. La Liste rouge nationale des odonates est en cours d'élaboration. Le dispositif STELI de suivi par science participative a été déployé au niveau national. Un appel à transmission de données depuis 2012 a déjà permis d'en recueillir plus de 600 000. Cette liste est attendue pour septembre 2013. L'OPIE a été chargé de la réalisation de l'évaluation de la Directive Habitat Faune Flore (2007-2012) pour ces espèces. Les résultats ne sont pas encore publiés. Ils permettent de mieux percevoir l'état de conservation des 10 espèces d'intérêt communautaire. Pour la plupart des espèces, cet état semble s'être amélioré mais cela semble plutôt être en lien avec une meilleure connaissance de leur répartition. L'OPIE travaille également sur la liste des insectes de cohérence nationale TVB. 12 espèces d'odonates ont été identifiées et 6 fiches espèces ont été réalisées. Un centre de ressource documentaire a été mis en ligne sur le site internet du PNA (<http://odonates.pnaopie.fr/>). Plus de 150 articles sont disponibles en libre téléchargement. Tout article peut être adressé à l'animatrice pour être publié.

Raphaëlle ITRAC-BRUNEAU conclut par un bilan positif du fonctionnement du PNA odonates. Depuis 2011, 10 PRA Odonates ont été validés par les CSRPN (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel) et 19 régions déclinent désormais le plan.

### Le plan régional d'actions en faveur des Odonates (Erwan HENNEQUIN, CEN-SLO)

16 espèces d'odonates sont recensées en Limousin. Certaines n'ont pas été revues depuis longtemps mais sont susceptibles d'être retrouvées. Dans le cadre de la déclinaison du plan, des monographies ont été rédigées sur chacune des espèces et 22 fiches actions ont été définies. La SLO détient environ 28 000 données sur la région. Parmi les actions de l'axe « amélioration des connaissances », des efforts de prospection vont être réalisés sur des secteurs sur lesquels il manque des données (notamment l'est de la Creuse et le sud de la Corrèze). Le travail du CEN Limousin et les données transmises par différents partenaires ont permis de déterminer des périmètres à enjeux à l'intérieur de 3 unités paysagères pour décliner l'action G5 « déterminer les priorités spatiales pour la gestion conservatoire des métapopulations ». Une formation des techniciens de rivière et d'autres agents de collectivités est prévue afin de développer le réseau d'observateurs. Les fiches espèces seront mises en ligne sur le site de la SLO.

### Discussion

Bruno LIENARD (DREAL Limousin) souhaite savoir si les unités paysagères ont été définies à partir de l'atlas des paysages du Limousin. Erwan HENNEQUIN précise que les contours ont été définis à partir de l'atlas avec quelques modifications à la marge en fonctions de critères phytogéographiques.

### Le plan régional d'actions en faveur des Isoètes (Laurent CHABROL - CBN Massif Central)

Ce plan a été mis en place à l'initiative du CBN Massif Central et de la DREAL Limousin (il ne s'agit pas de la déclinaison d'un PNA) en raison de la forte responsabilité que porte la région dans la préservation de ces espèces végétales aquatiques.

Trois espèces sont historiquement connues en Limousin :

- *Isoetes echinospora* à répartition mondiale,
- *Isoetes lacustris*, à répartition européenne,
- *Isoetes velata* sous espèce *tenuissima*, endémique du centre de la France (initialement connue dans 5 départements, mais qui n'est retrouvée que dans 2 départements).

Dans la liste rouge régionale de la flore vasculaire du Limousin (2012), ces espèces sont classées comme suit :

- *I. lacustris* est présumée disparue dans la région. Elle était présente dans un seul étang qui n'existe plus.
- *I. velata tenuissima* est considérée comme potentiellement disparue. Connue dans 4 stations en Limousin, elle n'a pas été revue récemment.
- Seule *I. echinospora* est encore observée en Limousin. Elle est classée en danger critique d'extinction. L'espèce est en régression aux niveaux national et régional (8 stations subsistent sur les 11 connues historiquement). L'habitat en étang est le plus cité dans la bibliographie. En Limousin, l'espèce se maintient dans les étangs de la Crouzille (à St Sylvestre) et de Sagnat (en Haute-Vienne). D'autres stations ont été découvertes en eaux courantes, sur le plateau de Millevaches. Il s'agit d'un habitat original en France et en Europe. Ces rivières traversent des milieux tourbeux et paratourbeux. L'ensemble des stations a été inventorié en 2011 et 2012. Le nombre de pieds découverts en Limousin est évalué à 1350 (dont 1273 en eaux courantes), ce qui est peu même si ce nombre est sans doute sous-estimé.

L'étude physico-chimique des cours d'eau abritant l'espèce a montré que ces ruisseaux constituent des systèmes acide oligotrophes, caractérisant les cours d'eau du plateau de

Millevaches. L'espèce est souvent associée à la présence de Moules perlières. Elle prolifère dans des secteurs de rivière pauvres en sédiments, au substrat sableux ou limoneux, avec des éléments grossiers. Elle semble préférer les substrats peu épais. Dans le ruisseau de Beauvais, au substrat graveleux, la population, peu attachée au sol est en régression.

- *I. echinospora* semble régresser dans les étangs mais les populations y sont toujours fluctuantes. Les découvertes en cours d'eau sont plus récentes, les populations sont à surveiller.

Dans les perspectives du plan, on peut noter la prise de contact avec des chercheurs en Belgique afin de caractériser génétiquement les populations en cours d'eau et en étangs. Des contacts ont été pris également avec des chercheurs en Scandinavie où l'espèce serait aussi en eaux courantes, mais pas avec les mêmes cortèges que sur le plateau de Millevaches.

### **Discussion**

Erwan HENNEQUIN suggère l'idée d'utiliser *I. echinospora* comme espèce indicatrice dans le cadre des contrats territoriaux pour les milieux aquatiques. Il serait intéressant de faire le lien entre les suivis scientifiques et les programmes d'actions sur le terrain. Laurent CHABROL précise que l'espèce a été proposée comme espèce SCAP en Limousin mais le MNHN ne l'a pas retenue.

Roger OSTERMEYER (DDT Creuse) demande si l'espèce a été identifiée dans des étangs en amont des stations de cours d'eau. En effet, elle a été retrouvée dans l'étang des Oussines sur la Vézère (mais a disparu) et des recherches doivent avoir lieu lors d'une prochaine vidange de l'étang de Faux la Montagne sur la Maulde.

### **Actualités du PNA Maculinea (Raphaëlle ITRAC-BRUNEAU, OPIE)**

Le premier comité de pilotage national de ce PNA a eu lieu en janvier 2013. L'OPIE, opérateur national, travaille sur un fichier standard de transmission des données adapté aux Maculinea, en collaboration avec le MNHN (données compatibles avec l'INPN). L'évaluation de l'état de conservation des espèces d'intérêt communautaire a été réalisée comme pour les odonates. La classification de *Maculinea arion* passe de « mauvais état de conservation » à « mauvais état inadéquat » en raison de l'amélioration des connaissances sur l'espèce. L'espèce *Maculinea alcon alcon*, seconde espèce présente en Limousin, n'est pas inscrite dans la DHFF. L'OPIE rédige un protocole national d'évaluation de l'état de conservation de l'ensemble des espèces de *Maculinea* (y compris *M. alcon*).

Une enquête participative sur les espèces qui pondent sur la gentiane a été lancée (*M. alcon alcon* et *M. rebelli*). L'objectif est de découvrir de nouvelles stations de gentiane et de *Maculinea*. Les données et des photos permettant de rechercher la présence d'oeufs sur la plante peuvent être rentrées sur le site de Tela Botanica.

Un protocole d'échantillonnage des fourmis hôtes est également en cours d'élaboration. Il est testé en 2013 pour *M. arion* en régions Rhône-Alpes et Centre. L'objectif est de pouvoir récolter des données fiables sur les *Maculinea* et d'identifier correctement les espèces de fourmis hôtes, par tout opérateur, grâce à un protocole commun sur le terrain.

L'OPIE travaille également sur les espèces de cohérence nationale TVB (*M. arion* en Limousin).

A la suite d'un colloque international qui se déroulera à Dignes les Bains fin juin 2013, l'OPIE espère qu'une collaboration avec la société anglaise *Butterfly Conservation* pourra se mettre en place.

Les régions de l'Est de la France sont plus avancées pour les déclinaisons régionales du plan. Au niveau national, ¾ des régions sont déjà engagées. Certaines régions mettent en place des plans allégés (Limousin, par exemple).

### **Le plan régional d'actions en faveur des *Maculinea* (Romain CHAMBORD- SEL)**

Deux espèces de *Maculinea* sont présentes en Limousin : *Maculinea arion* et *M. alcon alcon*.

- *M. arion* est retrouvé en milieux secs, sur de l'origan sur les substrats calcaires et sur plusieurs espèces de thym en substrat granitique.

-*M. alcon alcon* ne se reproduit que sur la gentiane pneumonanthe, en milieux humides.

Le manque de moyens ne permet pas de rédiger un plan régional complet. Un travail important a déjà été réalisé en Limousin sur ces espèces (formations, thèse, suivi de stations,...). Seules quelques actions du PNA sont donc déclinées.

La première action a consisté en 2012 à actualiser les stations, certains sites n'ayant pas été revisités depuis plusieurs années.

Les stations historiques de *M. arion* se situent au sud-ouest de la Corrèze et sur les causses de Brive. Les populations y sont très dynamiques, importantes. Elles se développent sur l'origan. L'espèce n'y est *a priori* pas menacée et la plante est répandue sur les talus thermophiles. L'action concerne donc plutôt les stations sur substrat granitique où les populations sont fragiles et les observations ponctuelles.

Le résultat des inventaires est assez négatif : trois stations ont disparu, en particulier l'unique station de Haute-Vienne (détruite par la création d'un parking à la Tourbière des Dauges). Sur les autres stations, il n'a pas été possible de vérifier la présence de l'espèce, les effectifs étant très faibles, les papillons sont très difficiles à observer. Un effort de prospection supplémentaire est donc nécessaire pour pouvoir attester de leur présence. La station de Crozant est la seule, hors causses, dans laquelle l'espèce se développe sur de l'origan, qui se développe sur le site grâce aux mortiers de chaux issus des ruines.

Une vingtaine de stations de *M. alcon* était connue. Deux d'entre elles datent de fin 1800 début 1900, elles ont été identifiées grâce à des herbiers, mais l'habitat n'est plus favorable à la plante hôte. Le pâturage extensif bovin, comme sur la Lande de Villedieu ou ovin comme sur la Lande du Cluzeau, est favorable à *M. alcon*. La gentiane n'a pas été retrouvée sur les stations dans lesquelles l'espèce n'a pas été revue en 2012 : prairies où les pratiques agricoles ne sont pas adaptées (fauche à ras ou au gyrobroyeur des prairies pendant la floraison de la gentiane) ou landes qui se ferment. La population de St Martial le Vieux est fortement menacée. Sur la Lande de Pignolles, plus de 1000 pieds de gentiane étaient observés autrefois. Ils ont pratiquement disparu, le papillon ne peut plus pondre. En conclusion, environ la moitié des stations ont disparu, il n'en reste que 5 ou 6 connues en Limousin.

Le budget alloué en 2012 était de 7000 euros, il correspond à 15 jours de prospection et à la rédaction du rapport annuel.

En 2013, l'inventaire se poursuit avec la recherche de nouvelles stations de *M. alcon*, grâce aux données fournies par le CBN Massif Central sur la localisation des stations de gentiane pneumonanthe. Les stations seront caractérisées et la taille des populations évaluées. L'objectif est de déterminer les grandes unités spatiales dans lesquelles des actions de conservation sont envisageables, en privilégiant les stations dans lesquelles les densités de populations et métapopulations permettraient le maintien de l'espèce.

## Discussion

Cédric DEVILLEGGER (PNR Périgord Limousin) demande si un contact avec les gestionnaires avait été pris en amont sur les stations détruites. Il pense que leur sensibilisation aux bonnes pratiques de gestion constitue une priorité d'actions. Romain CHAMBORD explique que ces stations n'ayant pas été visitées depuis plusieurs années, les gestionnaires n'avaient pas été contactés. Il est nécessaire d'actualiser la carte des stations dans un premier temps afin de définir celles qui devront faire l'objet d'actions prioritaires.

Cathy MIGNON-LINET (PNR Millevaches en Limousin) indique que la Lande de Longeyroux abrite une belle station de gentianes. Pourtant aucun *Maculinea* n'a pu être observé par la SEL.

Cathy MIGNON-LINET pense que si les agriculteurs sont rapidement contactés, ils mettront en œuvre des pratiques favorables à l'espèce. Bruno LIENARD (DREAL Limousin) ajoute que le site de Crozant est classé et appartient à la commune. Les travaux doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation. La DREAL peut donc intervenir sur ces travaux, mais pas sur les actions de fauchage.

Gérard RUVEN (ONCFS) demande si des papillons peuvent être introduits sur des sites où la gentiane est présente. Raphaëlle ITRAC-BRUNEAU précise que la présence de la fourmi hôte (du genre *Myrmica*) est indispensable pour le cycle du *Maculinea*. Il manque encore beaucoup de données sur les *Myrmica* et les méthodes de gestion adaptées à leur maintien.

Julien JEMIN (GMHL) demande si les prospections ont été réalisées en s'appuyant sur la cartographie des habitats. En 2013, les recherches de Romain CHAMBORD sur *M.alcon* se focaliseront sur les stations de gentiane. C'est plus aléatoire pour *M.arion*. Raphaëlle ITRAC-BRUNEAU ajoute que l'enquête nationale « Azuré » permettra à d'autres personnes de réaliser des prospections.

## Le plan régional d'actions en faveur de la Moule perlière (David NAUDON- LNE)

La DREAL coordinatrice du PNA au plan national est la DREAL Centre. L'espèce étant absente de son territoire, il est probable qu'une autre DREAL soit désignée coordinatrice pour la mise en œuvre du plan.

Les années 2011 et 2012 ont permis de mettre en place la coordination des acteurs au niveau régional. LNE a été désigné comme opérateur local du plan. A son initiative, un groupe d'experts a été créé, le Groupe Mulette Limousin. Il participe activement à la déclinaison de 8 actions du PNA en Limousin.

La majorité des populations sont déjà connues dans la région. Dans le cadre de la réactualisation de la carte de répartition de l'espèce (actions A1.1 et A1.3), les inventaires de ces secteurs seront poursuivis et de nouvelles stations seront recherchées. Environ 2100 moules viennent d'être découvertes sur une population estimée à 10 000 individus. Il ne sera pas possible d'avoir une idée réelle de l'état de cette population régionale car cela demande un énorme effort de prospection (estimé à 97 ans, à temps complet). La plupart des populations sont vieillissantes. Des preuves de reproduction récente (moins de 10 ans) n'ont été mises en évidence que dans 5 cours d'eau. Ainsi, aucun recrutement n'est constaté dans la plupart des cours d'eau.

Dans le cadre de l'action A1.8, la cartographie des éléments structurants des substrats des fonds des cours d'eau a pour objectif d'évaluer les réactions des populations aux changements de conditions du substrat. L'ensablement des rivières constitue un réel problème.

Au niveau « communication », un cahier technique destiné à informer sur les pratiques de gestion à mettre en œuvre dans les cours d'eau afin de sauvegarder l'espèce est en cours de finalisation. Une plaquette grand public est également prévue. Des outils de communication seront accessibles sur internet afin de faire connaître le PRA et l'espèce.

En octobre 2013, des experts biologistes allemands apporteront leur aide pour réaliser des études génétiques sur 8 populations régionales de *Margaritifera margaritifera*. Il sera intéressant de connaître les particularismes des populations des différents bassins versants s'il s'avérait nécessaire de mettre en place de la reproduction *ex situ* en vue de réimplantations ultérieures d'individus. ASF s'est engagé à financer ces études génétiques et de sédimentologie. L'étude des poissons-hôtes a pour but de vérifier si le cycle biologique peut s'accomplir. Un partenariat est en cours avec EDF.

Les actions permettant la sauvegarde de l'espèce sont connues mais les moyens pour les mettre en œuvre sont actuellement insuffisants.

### **Discussion**

Cathy MIGNON-LINET (PNR Millevaches en Limousin) souhaite connaître les critères permettant de déterminer les secteurs à fort enjeu de sauvegarde. David NAUDON explique que c'est à dire d'experts, en fonction de certains critères caractérisant les stations. La reproduction *ex situ* n'est pas une priorité en Limousin car des actions de conservation *in situ* sont encore possibles. Les secteurs retenus comme à enjeux sont ceux où du recrutement est encore observé. De jeunes individus n'ont cependant pas été retrouvés car il faudrait creuser les sédiments, ce qui peut entraîner de la mortalité. Les plus jeunes individus observés sont âgés de 6-7 ans.

Erwan HENNEQUIN (CEN) demande si des tentatives de restauration de l'habitat ayant permis à une population de se développer sont connus en Europe. Des exemples existent en Allemagne mais les travaux ont été conséquents. On arrive bien à élever des moules en pisciculture pour les relâcher ensuite dans les populations déjà en place.

Bruno LIENARD (DREAL Limousin) indique que le PNR Périgord Limousin s'est engagé dans un Life+ pour restaurer la continuité écologique sur le bassin de la Haute Dronne dans l'objectif de préserver les populations de moules perlières. La DREAL Limousin est partenaire de cette opération.

### **Le plan régional d'actions en faveur de la Loutre d'Europe (Gaëlle CAUBLLOT – GMHL)**

Le plan régional est décliné depuis 2012.

La Loutre n'a jamais disparu du Limousin mais il était nécessaire de réactualiser les données de répartition de l'espèce (action 1).

Dans le cadre de l'action 2, des inventaires dans des zones où aucune donnée n'était disponible ont été réalisés en collaboration avec l'ONCFS, en invitant également d'autres partenaires sur le terrain. Il a ainsi pu être montré que tous les ruisseaux du département de la Creuse hébergent l'espèce. Les données sont remontées à l'ONCFS et utilisées dans le cadre du Plan Loire. En 2013, les prospections (notamment dans l'ouest de la Haute-Vienne et de la Corrèze) se poursuivent. Aucun indice de présence n'a été détecté sur l'Isop. La raison est inconnue (grande hauteur d'eau suite aux pluies abondantes qui ont emporté les indices de présence ?). Ceci a représenté 3 jours de terrain en Creuse, 2 en Haute Vienne.

Sur le site Natura 2000 de la Grande Creuse, vers Crozant, l'animateur a établi un rapport sur la Loutre et des propositions de suivi (action 12).

Une expertise en collaboration avec Stéphane RAIMOND (animateur national Loutre-pisciculture) a été réalisée à l'étang de la Méouze, suite au constat d'une forte mortalité routière de loutres à proximité (action 17).

Un site a été proposé par l'ONF de la Corrèze pour la création d'un havre de paix. La convention est en cours de finalisation (action 20).

Au niveau de la communication, différents médias ont été sollicités, des interventions ont été mises en place et 3 kakémonos ont été réalisés (disponibles au prêt gratuitement).

Les cadavres sont collectés par l'ONCFS et leur localisation est notée (suivi des points noirs routiers, action 26).

Les résultats des études génétiques sont attendus pour la fin de l'été 2013 (action 4). Le rapport sera mis en ligne sur le site du GMHL. Cette action a représenté 5 semaines de 6 jours sur le terrain.

Le GMHL souhaiterait, dans le cadre de l'action 11, et suite au piégeage accidentel d'une loutre dans un piège de catégorie 2, travailler à une plus grande sensibilisation des piégeurs.

Gérard RUVEN (ONCFS) ajoute que le travail est réalisé avec l'ONCFS dans le cadre du réseau national Castor se situe dans la continuité des actions mises en œuvre dans le bassin de la Loire. L'objectif est de fédérer les actions des différents partenaires autour des deux espèces Loutre et Castor. Les cartes de répartition sont ainsi de plus en plus précises.

### **Le plan régional d'actions en faveur du Sonneur à ventre jaune (Julien JEMIN – GMHL)**

Le plan est animé par le GMHL depuis 2011. L'espèce est bien représentée en Limousin, région qui constitue la limite occidentale de sa répartition. Elle est en régression dans beaucoup d'autres régions.

Les premières actions en Limousin datent de 2005, donc bien avant l'élaboration du PNA et la déclinaison du PRA. Un travail important de prospections a été réalisé dans la région au cours des années 2005-2006. Les données sont déjà nombreuses.

Un certain nombre d'actions se sont poursuivies ou ont été lancées en 2012.

L'animation du plan consiste également à rencontrer des partenaires techniques et financiers, et à organiser des groupes de travail.

Sur l'aspect dynamique des populations, la bibliographie considère qu'une population de 10 à 20 individus est déjà importante. En Limousin, les populations comprennent 50 à plus de 250 spécimens. La région est donc très favorable à l'espèce, sans doute grâce à son agriculture pastorale, son réseau hydrographique dense (indispensable au sonneur pour son cycle biologique) et l'importance de la forêt. La technique de Capture-Marquage-Recapture permet d'étudier la dynamique des populations. Elle a été mise en place sur 8 stations en Limousin pour 2012. Il est en revanche difficile de toujours expliquer les fluctuations d'effectifs d'une année sur l'autre. En effet, ces dernières dépendent également des conditions climatiques. Si les conditions sont défavorables pour la reproduction, le Sonneur à ventre jaune se met en estivation. Il a besoin de milieux humides temporaires pour sortir de sa léthargie et se rendre sur les sites de reproduction. Il passe donc les années sèches en dormance. Il est donc nécessaire de suivre les stations sur 5 à 10 ans pour pouvoir estimer les effectifs.

La gestion des milieux favorables aux sonneurs est difficile car il s'agit d'une espèce pionnière, qui arrive tardivement sur les sites de reproduction (après mi-avril, parfois en mars en Corrèze, la plupart des amphibiens commençant déjà à se reproduire mi-février). Ces sites pionniers ne doivent pas abriter d'autres amphibiens ni une végétation trop importante. Le milieu doit donc toujours être perturbé afin d'éviter la colonisation par d'autres espèces d'amphibiens mais aussi de prédateurs (larves de libellules, de dytique, etc.). Des travaux de gestion ont été expérimentés en Creuse, avec le Conseil Général. Le creusement de fossés en 2009 a permis d'observer une explosion démographique des populations de Sonneur à ventre jaune. Le site a été délaissé pendant deux ans et les effectifs ont chuté compte tenu de la pérennisation du site et de sa non perturbation. Il a donc été décidé avec un bénévole local, d'effectuer une expérimentation



sur ce site afin de voir l'impact des perturbations. Ce fossé a donc été rebouché en mars 2013 après avoir procédé à une pêche des autres espèces présentes.. Il sera réouvert en avril 2014 pour observer le comportement de la population. L'objectif de ces actions est de concilier des activités économiques avec la préservation de l'espèce.

Un conventionnement a été établi entre le GMHL et la commune de Bénévent-l'Abbaye, en Creuse. Il s'agit pour le GMHL de prodiguer des conseils de gestion sur une station de lagunage, et de faire découvrir l'espèce aux scolaires (curage de mares...). Le GMHL espère réussir à sensibiliser au moins une école par département.

Les actions de communication consistent à placer des affiches présentant l'espèce dans les mairies, à éditer des plaquettes, à mettre à disposition une exposition sur l'espèce (réalisée en 2012) et à réaliser un reportage télévisé ou radio. Les affichages en mairie ont permis d'avoir de nombreux retours de signalement de Sonneur à ventre jaune. Les maires sont contactés lorsque les communes élaborent des PLU ou participent à l'élaboration de SCOT que l'espèce soit prise en compte dans les documents d'aménagement. Le GMHL s'attache à instaurer un dialogue avec les DDT, la DRAAF, les collectivités territoriales afin que l'espèce puisse être mieux prise en compte dans les projets d'aménagement.

### **Le plan régional d'actions en faveur du Milan royal (Jérôme ROGER – SEPOL)**

Le PNA Milan royal s'est terminé en 2007. Il est actuellement en cours de réactualisation. La SEPOL décline certaines actions.

L'espèce n'est présente qu'en Europe, la France joue un rôle important dans la préservation de l'espèce. Le Limousin abrite 8 à 10 % des couples faisant l'objet d'un suivi au niveau national.

La population limousine de Milans royaux est en lien avec la population du Massif Central. La SEPOL travaille depuis 4 ans en collaboration avec les associations du Massif Central.

La population limousine est constituée d'oiseaux nicheurs et hivernants.

Les points rouges sur la carte des nicheurs indiquent les sites où la nidification est certaine : Gorges de la Dordogne et affluents, vallées de la Maulde, du Taurion et de la Vienne, secteur de Mérinchal dans l'est de la Creuse. La population est estimée à 40-60 couples.

Des zones échantillons sont régulièrement suivies par la SEPOL depuis 2007.

Les vallées de la Maulde, du Taurion et de la Vienne représentent la limite occidentale de la répartition de l'espèce. Il s'agit d'une petite population, de 5 couples. En 2012, un seul couple a paradé mais la reproduction a échoué. En 2013, l'espèce n'y a pas été mise en évidence.

En 2011, les vallées de la Cère, de la Maronne, de la Corrèze et de la Vézère ont été prospectées. En 2012, quelques couples ont été suivis dans l'est de la Corrèze. Les résultats de ces suivis montrent une forte fluctuation du nombre d'individus. Cela peut s'expliquer par les variations de conditions météo et d'accès aux proies.

Depuis 2010, 17 jeunes ont été marqués (marquage alaire). L'un d'eux a été vu dans le Cantal en octobre 2012 et deux en Ariège en hiver 2012-2013. Les oiseaux hivernent de moins en moins en Espagne (peut-être en raison des traitements à base de bromadiolone?).

La SEPOL réalise également un suivi des individus hivernants : il s'agit d'une population mobile qui exploite la trame bleue de la vallée de la Dordogne. Elle se déplace en Limousin et en Auvergne où elle est également suivie par la LPO Auvergne. Cette population regroupe 2 à 3000 oiseaux, sur les 6 à 7000 présents en France.

Dans les perspectives 2014-2016, les actions en cours seront poursuivies. La SEPOL espère pouvoir mettre en place et suivre la fréquentation d'une placette d'équarrissage pour les

hivernants. Des éleveurs seraient intéressés pour éliminer leurs moutons morts. Située dans la ZPS « gorges de la Dordogne », l'outil Natura 2000 pourrait peut-être être utilisé. Le petit noyau de population dans les vallées de la Maulde, Vienne et Taurion sera également suivi afin de vérifier s'il se maintient.

### **Discussion**

Frédéric LEBLANC (EDF) s'interroge sur la nécessité de demander une dérogation pour mettre en place la placette de nourrissage. Une déclaration d'élimination des moutons doit être faite comme si les cadavres partaient à l'équarrissage. Sur certaines placettes existantes, des cadavres de poulets, des restes de boucherie sont déposés. La SEPOL souhaite plutôt permettre l'élimination de moutons dans la mesure où cela répond à un réel besoin sur le territoire.

### **Le plan régional d'actions en faveur des Pies grièches (Jérôme ROGER - SEPOL)**

En 2012, les actions n'ont concerné que la Pie grièche grise, espèce pour laquelle le Limousin porte une forte responsabilité. Les prospections réalisées en 2011 ont montré que sa répartition régionale se limitait quasi exclusivement au plateau de Millevaches et ses abords. Les effectifs se réduisent. Il ne resterait que 40 à 50 couples.

La comparaison entre les cartes de répartition 1984/1990 et 2005/2010 montre une régression sur une grande partie du Limousin et une augmentation des observations sur le plateau de Millevaches. Il y a 30 ans, l'espèce y était bien présente mais le plateau était peu prospecté, ce qui explique cette augmentation de données sur ce territoire.

Sur les 10 couples suivis en 2012, 2 seulement ont produit des jeunes. L'année n'a pas été bonne pour l'espèce (effectifs de 20 adultes et 5 jeunes).

Les résultats de l'étude sur les territoires de chasse montre que l'agriculture extensive, avec une faible pression de pâturage, est favorable au maintien de l'espèce (le nombre de comportements de chasse augmente avec la réduction du nombre d'UGB /ha).

En période de reproduction, le lézard (sans doute vivipare) représente 1/3 des proies. Le reste du régime alimentaire est constitué d'invertébrés (carabes pour 1/3 des proies, de type fin pour 1/4).

En 2013, 61 zones favorables à l'espèce ont été recensées (par des bénévoles et un salarié de la SEPOL). La population semble se porter mieux cette année.

### **Discussion**

Erwan HENNEQUIN (CEN) s'interroge sur le type de MAE conduites sur le plateau de Millevaches. La SEPOL a noté une corrélation forte entre la gestion des parcelles par le CEN et la présence de l'espèce. Sur les 15 à 20 couples de Pies grièches, 10 à 15 sont présents sur ces sites gérés, en périphérie, ou sur des secteurs sur lesquels sont appliquées des MAE, des contractualisations Natura 2000. Mais aucune analyse n'a été faite sur cette corrélation.

Erwan HENNEQUIN précise que le CEN travaille sur des landes et des tourbières, les prairies faisant l'objet d'autres types de gestion.

Julien JEMIN souligne l'incohérence entre les politiques de l'Etat en matière de lutte contre le campagnol terrestre. Une méthode alternative à l'utilisation de la bromadiolone est le retournement de prairie, ce qui ne peut être préconisé dans le cadre des MAET.

### **Le plan régional d'actions en faveur de la chouette Chevêche (Jérôme ROGER – SEPOL)**

Le Limousin représente un bastion de l'espèce. Celle-ci est bien présente, notamment à basse altitude. Il s'agit sans doute d'un manque de prospection à plus haute altitude.

En 2012, les études ont montré une forte baisse de mâles chanteurs sur les zones prospectées. Mais les conditions n'étaient pas favorables (conditions météo défavorables, prospections tardives). L'urbanisation croissante autour d'Ambazac et la restauration du patrimoine ancien réduisent les zones de chasse et les habitats favorables. Un suivi plus long est cependant nécessaire pour estimer les tendances d'évolution de la population. Aucune action n'a été programmée en 2013, faute de moyens financiers. En 2014, la SEPOL espère pouvoir mettre en place des actions, par exemple la pose de nichoirs chez des particuliers, via l'activité de Médiation Faune Sauvage, soutenue par la DREAL.

### **Le plan régional d'actions en faveur des chiroptères (Julien JEMIN -GMHL)**

Sur les 35 espèces de chauves-souris métropolitaines, 26 sont présentes en Limousin. Le plan d'actions, animé par le GMHL depuis 2008, arrive à son terme en 2013. Les actions sont cependant poursuivies avec les mêmes objectifs.

Le budget 2012 prévoyait l'édition d'un livret de vulgarisation sur les Chiroptères et une diffusion gratuite aux scolaires, ce qui explique le montant élevé des besoins financiers. Ce travail sera finalisé fin 2013 début 2014.

Le GMHL travaille avec les services de l'Etat sur des propositions de mise en défens de mines orphelines, après avoir vérifié la présence de Chiroptères. Les problèmes de sécurité et parfois de radioactivité doivent également être pris en compte sur certains sites.

Le GMHL travaille aussi avec les services Aménagements et ouvrages d'art des 3 conseils généraux. La liste des travaux lui est fournie en amont, ce qui permet au GMHL d'apporter des conseils appropriés. Un partenariat a été mis en place avec l'entreprise Bodet dans le cadre de l'installation et de l'entretien des horloges des églises. Une plaquette a été élaborée à destination des DRAC et des mairies. Les clochers doivent en effet rester accessibles pour les chiroptères. Le GMHL a également travaillé avec la DIRCO. Dans ce cadre l'association a prospecté le viaduc de Pierre Buffière (87) qui héberge une colonie de mise bas de Petits Rhinolophes. L'une de ces colonies est composée d'environ 80 individus, ce qui en fait sans doute la colonie la plus importante du Limousin.

L'action 7 a permis, sur 2 ans (2011-2012), d'étudier l'influence des pratiques forestières limousines sur les espèces de Chiroptères. Une relation a été mise en évidence entre l'activité des chauves-souris et les peuplements forestiers et leurs conduites. La futaie irrégulière mixte est la structuration forestière la plus favorable aux chauves-souris. Une plaquette à disposition du grand public a été éditée sur ce thème. Elle est disponible gratuitement. Une conférence réunissant plus de 80 personnes a également été réalisée au Conseil Régional du Limousin sur cette étude.

Le suivi des sites d'intérêt régional a été poursuivi en 2012. Des partenariats ont été développés afin de combler les vides de prospection, notamment avec le PNR Millevaches, dans l'est du Limousin (2010-2013).

Dans le cadre de l'activité de Médiation Faune Sauvage portée par le GMHL, 54 % des appels concernent des chiroptères (80 à 100 appels par an). Les nuits européennes de la Chauve-souris rencontrent toujours un fort succès. Elles permettent de casser les mythes et légendes sur ces espèces et de mieux les faire connaître.

Le GMHL poursuit les actions de communication autour de ces espèces. Le livret de vulgarisation sera distribué aux scolaires et à l'ensemble des partenaires.

### **Discussion**

Gérard RUVEN souhaiterait avoir davantage d'explications sur les mise en défens des mines orphelines. Julien JEMIN explique qu'auparavant, la DRIRE fermait ces mines avec un bouchon-béton. Une circulaire nationale (Circulaire DIE 200) encadre désormais les fermetures de mines et préconise un suivi annuel des populations de chauves-souris. En Limousin, 2 sites sont concernés actuellement, lesquels sont suivis depuis 1985.

### **Le plan régional d'actions en faveur du Lézard ocellé (Gaëlle CAUBLLOT – GMHL)**

Le PNA a été validé au niveau national en 2012.

En Limousin, l'espèce n'est présente que dans une zone très restreinte, sur le bassin de Brive (pelouses sèches et calcaires du causse corrézien).

Des affiches ont permis d'informer de la présence de l'espèce dans chaque commune concernée. En effet, ce lézard est souvent confondu avec le Lézard vert.

Une page sur le Lézard ocellé et le PNA a été créée sur le site internet du GMHL.

En 2013, 9 actions seront déclinées. Animal très farouche et difficile à voir, les actions vont se focaliser sur des compléments d'inventaires. Une convention d'échanges de données va être établie avec la FDC de la Corrèze dans le cadre d'un plan de réintroduction du lapin de garenne afin d'évaluer l'impact sur les populations de Lézard ocellé (il gîte dans les terriers de lapins). Un travail avec les acteurs locaux, dont le CEN, va être mené afin de gérer les sites de façon à limiter la fermeture, l'embroussaillage des milieux.

Les actions de sensibilisation se poursuivent (sorties avec des associations locales, diffusion d'un film,...). 4 appels téléphoniques ont été reçus au GMHL suite à l'affichage, ce qui peut être considéré comme un bon résultat compte tenu de la difficulté d'apercevoir cette espèce.

### **Discussion**

Erwan HENNEQUIN demande si le pâturage ovin est favorable au Lézard ocellé et dans quel état sont les populations du Lot. Gaëlle CAUBLLOT estime que ce type d'entretien est intéressant dans la mesure où les fourrés, les tas de pierre sont maintenus (caches). Dans le Lot, les populations sont discontinues, en patchs. La population limousine se raccorde à une population de Dordogne, sur le plateau d'Argentine.

### **ATELIERS**

Trois ateliers de réflexion sur la prise en compte des espèces à PNA dans les outils Natura 2000 ont pu être organisés, pour 3 types de milieux : cours d'eau, milieux ouverts humides et milieux forestiers.

La circulaire relative à la gestion des sites Natura 2000 majoritairement terrestres (DGPAAT/SDDRC/C2012-3047 du 27 avril 2012), notamment la Fiche 2 listant les types de contrats Natura 2000, ainsi que les Plans Nationaux d'Actions ont servi de base aux réflexions.

Chaque atelier était co-animé par un animateur Natura 2000 et un animateur de PRA, chacun apportant son expérience et orientant les débats.

Les espèces prises en compte dans les différents ateliers ont été les suivantes :

- cours d'eau : Loutre, Isoètes et Moule perlière
- milieux ouverts humides : Maculinea, Odonates et Pies grièches
- milieux forestiers : Sonneur à ventre jaune, chiroptères, Milan royal, Odonates, Loutre et Fluteau nageant

Des questions ont orienté le débat :

- quels types d'outils Natura 2000 (contrats/chartes) peuvent avoir un impact sur les espèces à PNA ?
- quels sont les outils Natura 2000 déjà utilisés pour préserver les espèces à PNA ?
- quels outils Natura 2000 ne sont pas utilisés mais pourraient être intéressants pour préserver les espèces à PNA ?
- quels outils Natura 2000 sont défavorables à la préservation d'une espèce à PNA ?

Certains contrats sont très souvent utilisés (arbres sénescents, maintien de milieux ouverts, entretien de ripisylves,...), d'autres moins (création de mares en milieux forestiers,...). Des contrats peuvent être bénéfiques à certaines espèces mais ne pas être favorables au maintien d'autres espèces. D'autres outils (contrats territoriaux, DIG,...) sont parfois plus adaptés ou plus incitatifs. L'impact financier des mesures pour les propriétaires ou ayants-droits détermine souvent le type d'outils utilisé.

Le manque de suivi de l'efficacité des contrats sur l'état de conservation des espèces a été souligné, ainsi que la courte durée de ces contrats ne permettant pas d'actions à long terme.

Les animateurs Natura 2000 sont favorables à un appui scientifique de la part des animateurs de PRA. Ces derniers cherchent à développer des actions avec les acteurs du territoire, à travailler avec les animateurs Natura 2000 afin d'améliorer les connaissances sur les espèces sur lesquelles ils travaillent et sur l'efficacité de mesures en faveur de leur préservation. Il est suggéré que des animateurs de PRA soient invités à des COPIL de sites Natura 2000 et fournissent aux animateurs Natura 2000 des fiches générales sur les interventions favorables ou défavorables aux espèces concernées en fonction de leur écologie.

Ce dialogue a permis de mieux faire connaître les outils Natura 2000, de dégager des synergies, d'identifier de façon pragmatique les actions bénéficiant à la fois à l'amélioration des connaissances et à la conservation des espèces à PNA et à l'amélioration des habitats et espèces d'intérêt communautaire. La volonté de mettre en cohérence ces deux politiques du ministère en charge de l'écologie a été soulignée.

L'édition 2014 de ce séminaire permettra de faire un premier bilan de ces actions communes, voire de révéler d'autres synergies entre la politique PNA et d'autres politiques en faveur de la biodiversité.

**Le Responsable d'Unité,**



**Bruno LIENARD**

